

# Gestion différenciée

## Le patrimoine naturel identifié

Des milieux identifiés :

ZNIEFF,

Site Natura 2000,

Arrêtés préfectoraux de Biotopes,

Réserves naturelles régionales

Des espèces végétales et animales protégées



# Gestion différenciée

## Le patrimoine naturel identifié

60% des ZNIEFF sont traversées ou délimitées par des routes départementales

Le chemin de halage de la rivière la Mayenne est concerné par 4 ZNIEFF



# Gestion différenciée

## La démarche

En 1994, le Conseil général confie à Mayenne Nature Environnement par convention :

- + suivi scientifique
- + suivi technique
- + sensibilisation et formation des personnels
- + communication

Une première convention de gestion écologique sur 5 ZNIEFF comprenant des routes départementales

1994 : 5 zones - 13 km





# Gestion différenciée

## La démarche

Pourquoi ces 5 ZNIEFF?

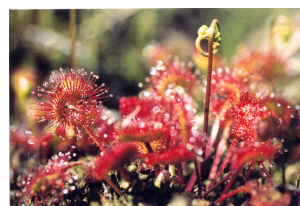
Elles hébergent chacune une espèce végétale protégée ou patrimoniale



Orchis homme pendu



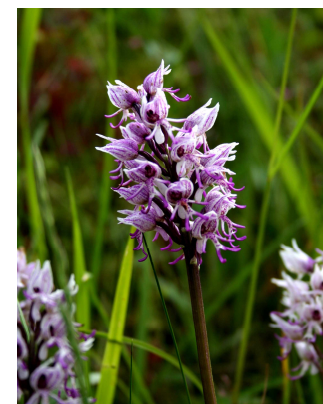
Platanthère à deux  
feuilles



Rossolis à feuilles  
rondes



Osmonde royale



Orchis singe



# Gestion différenciée

## La démarche

Depuis, chaque année de nouvelles RD en bordure ou dans des ZNIEFF sont intégrées au réseau des zones à gestion différenciée

1994 = 13 km

2008 = 100 km

Depuis 2002, 5 ZNIEFF du chemin de halage de la rivière la Mayenne sont en en gestion différenciée = 13 km

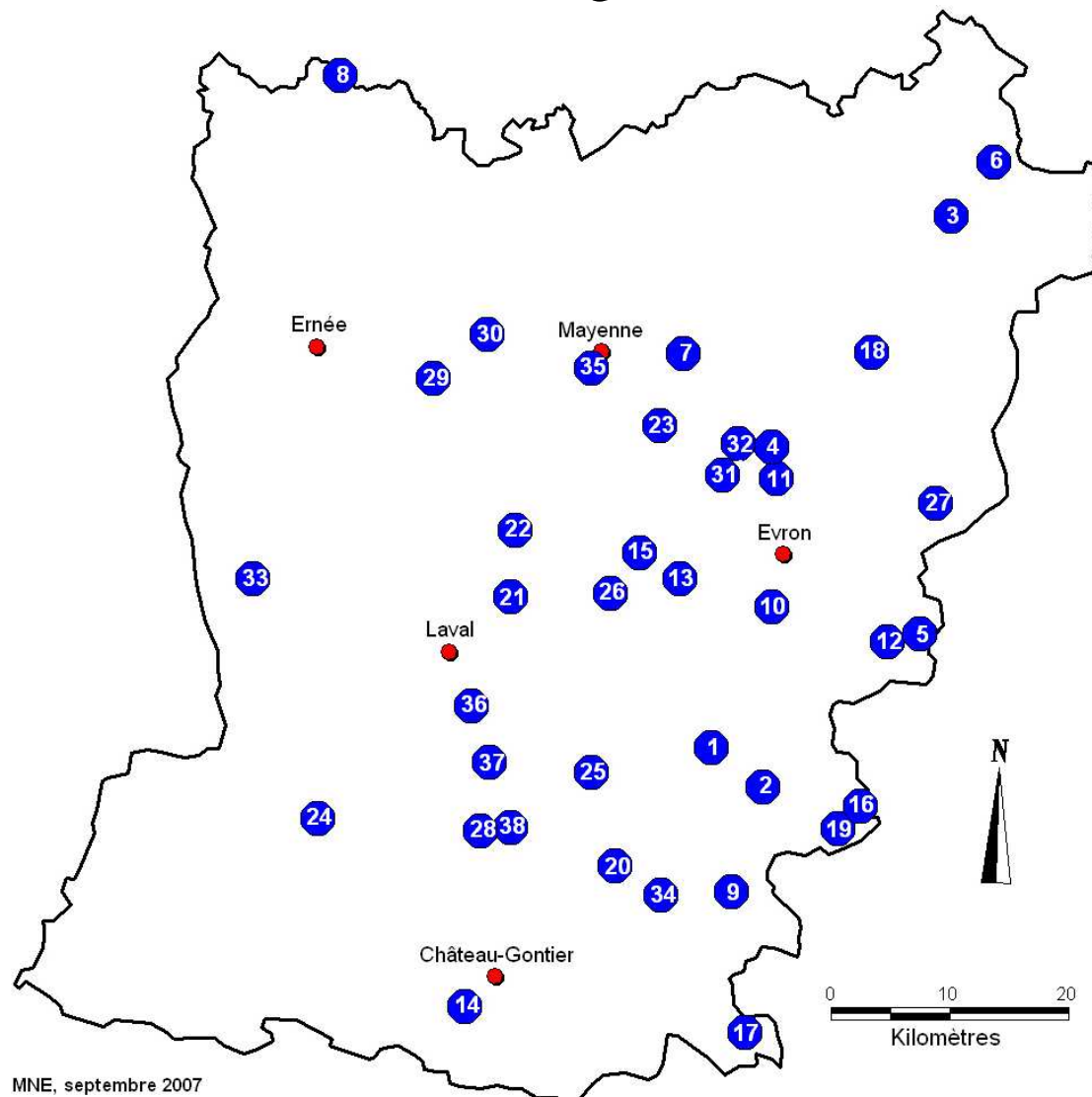
Soit 38 sites pour 113 km



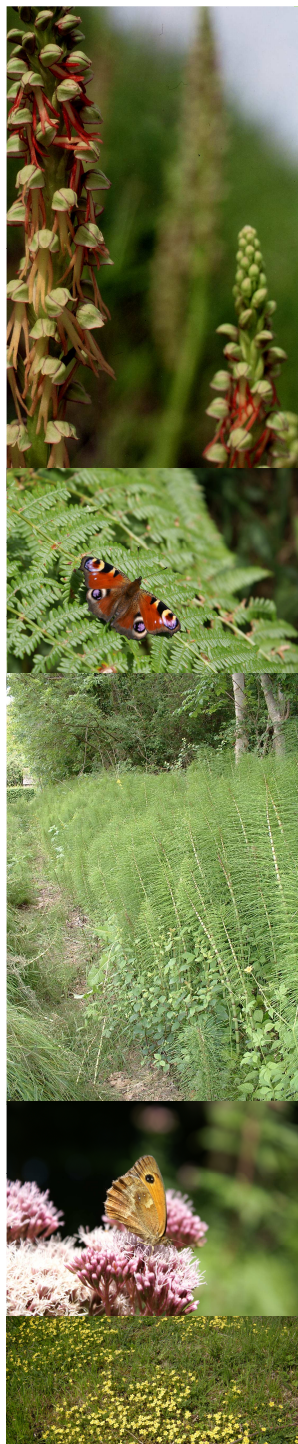


# Gestion différenciée

## Localisation des zones à gestion différenciée



MNE, septembre 2007



# Gestion différenciée

## Les objectifs

Conserver des espèces végétales patrimoniales en bordure de RD en permettant le déroulement complet du cycle végétatif des espèces.

Préservation de la faune en respectant la hauteur de coupe.

Assurer la sécurité des usagers en dégagant les virages et carrefours et en réalisant un dérasage concerté.

Maintenir la pérennité des voies de circulation.



# Gestion différenciée

## Le cahier des charges

→ Le seul mode d'entretien des bermes et talus est le broyage sous certaines conditions :

- + broyage possible des bermes entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 octobre
- + possibilité de "passe de sécurité" aux sorties des voies vicinales, carrefours et virages,
- + broyage en respectant une hauteur de coupe de 10 cm,
- + curage limité au strict nécessaire. Dans ce cas, une information préalable de MNE est impérative,
- + herbicides et ralentisseurs de croissance interdits





# Gestion différenciée

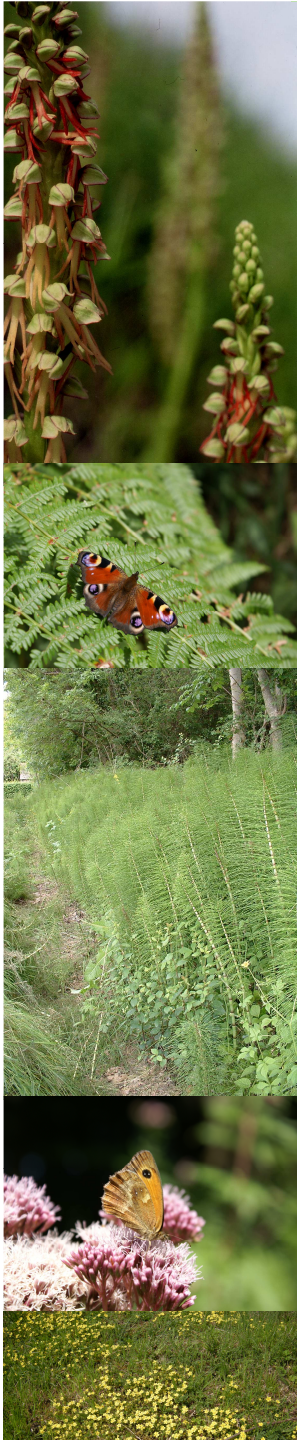
## Les missions de suivis écologiques

Inventaires

Cartographie

Accueil du public

Sous forme de procédure d'appel d'offres



# Gestion différenciée

## Les missions de suivis écologiques

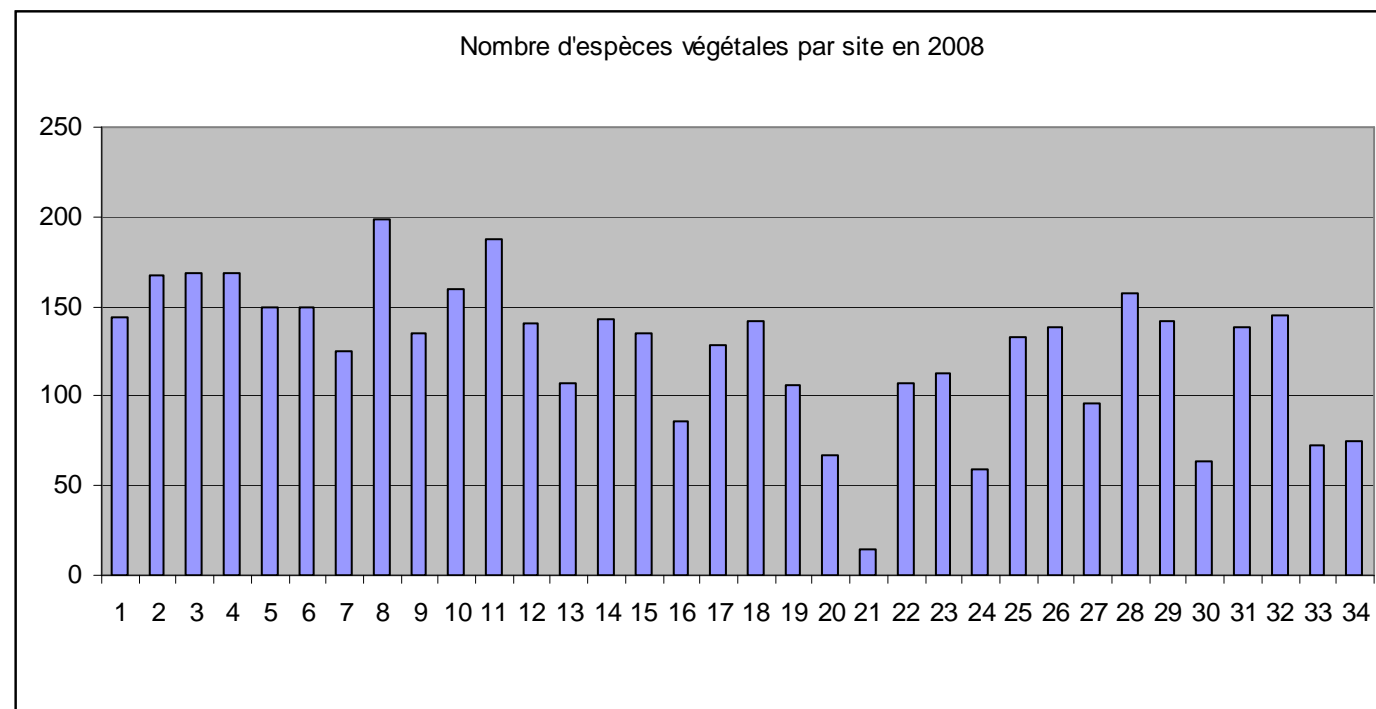
- **543 espèces végétales** recensées soit 37.8 % de la flore de la Mayenne, dont :
- 7 espèces protégées,
  - 42 espèces de la liste déterminante de la flore pour l'inventaire ZNIEFF en région des Pays de la Loire,
  - 6 espèces de la liste rouge du Massif Armoricaïn,
  - 1 espèce de la liste rouge régionale Pays de la Loire
  - 3 espèces de la liste rouge départementale.

**Soit 59 espèces végétales à valeur patrimoniale.**



# Gestion différenciée

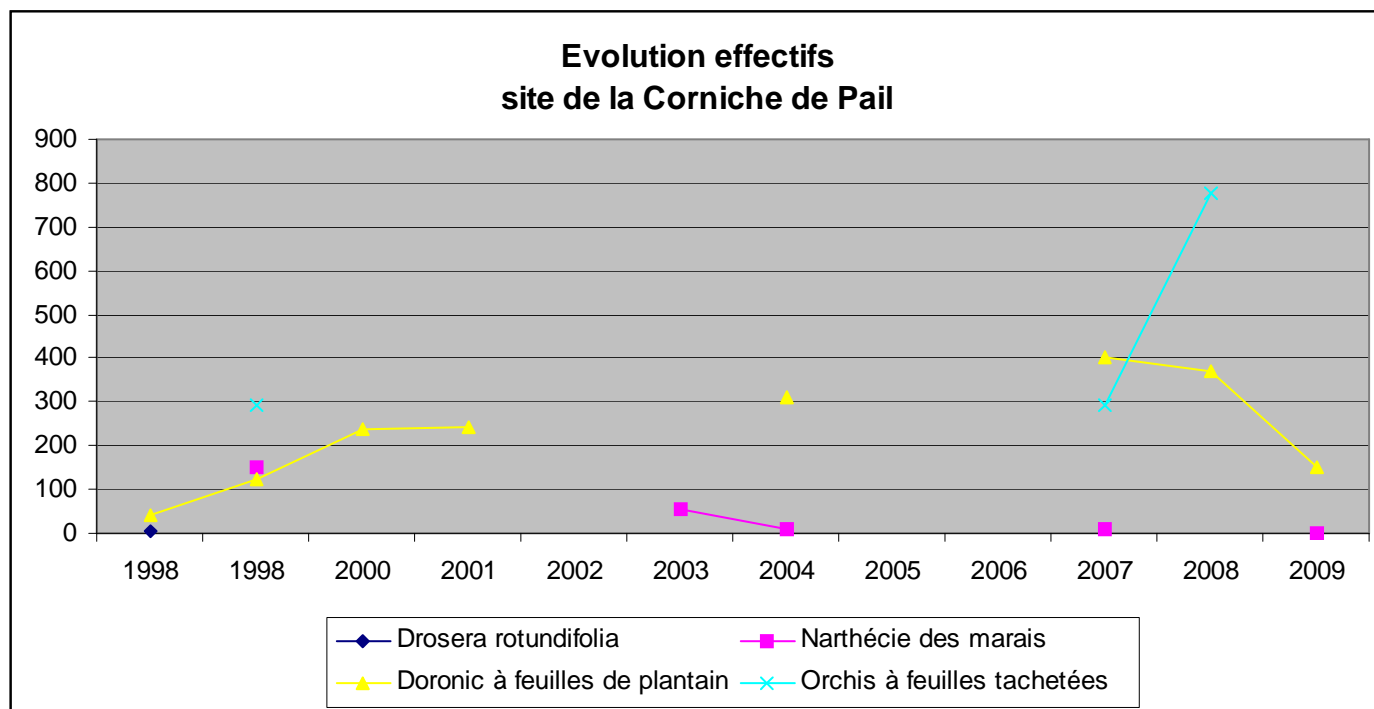
## Les missions de suivis écologiques





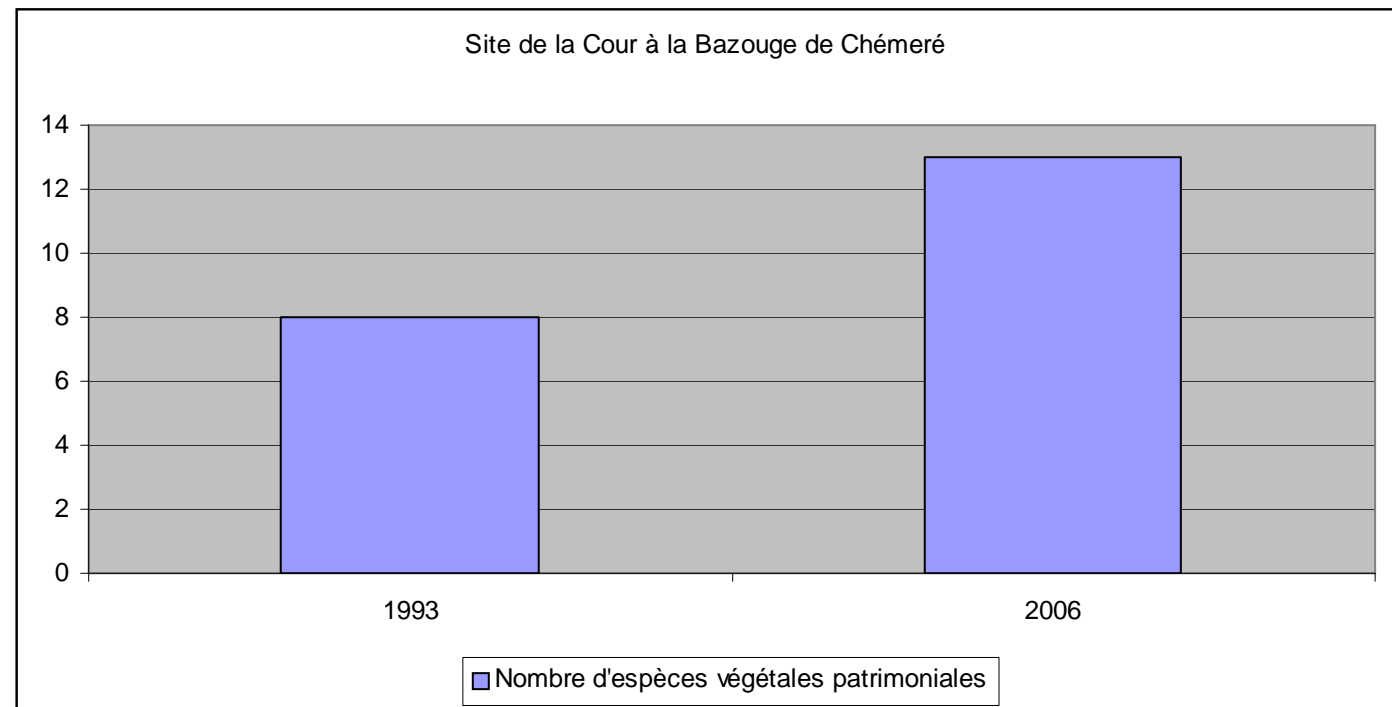
# Gestion différenciée

## Les missions de suivis écologiques



# Gestion différenciée

## Les missions de suivis écologiques



# Gestion différenciée

## Les missions de suivis écologiques

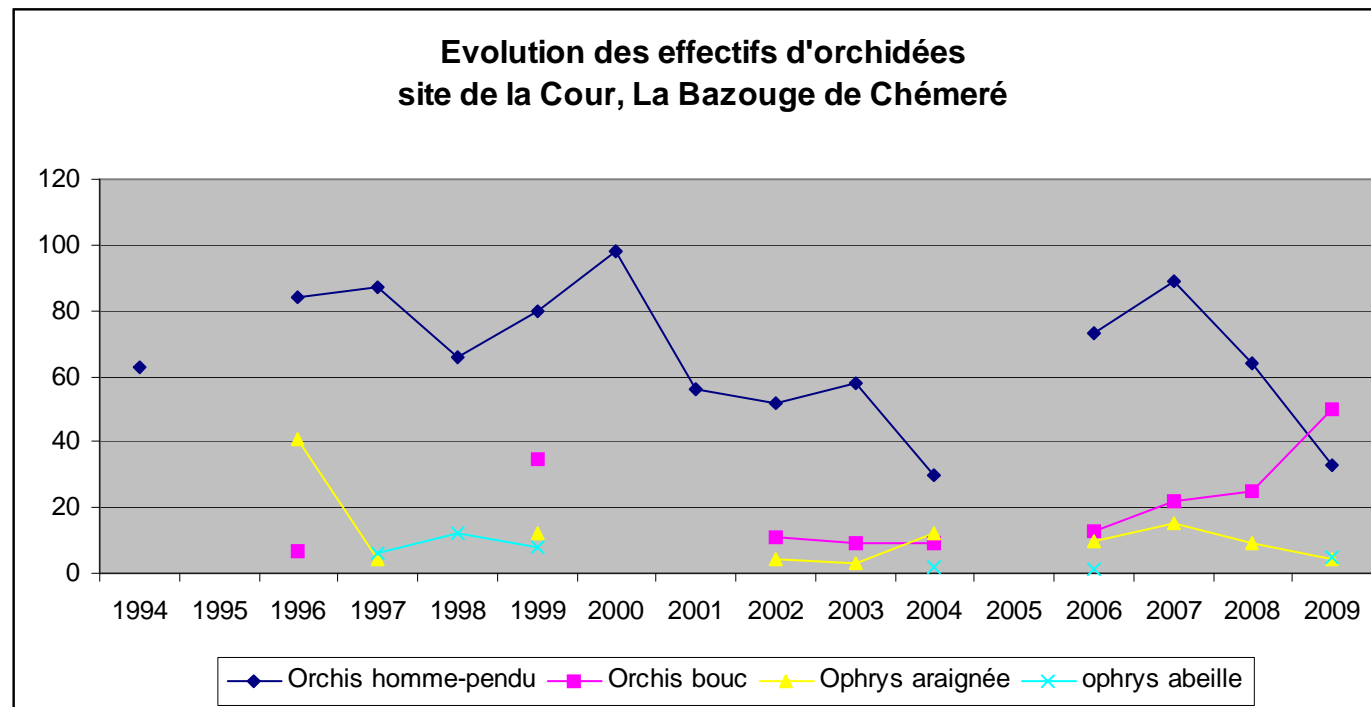
Année 1993		Année 2006	
Unités phytosociologiques	Espèces	Unités Phytosociologiques	Espèces
<i>Mesobromion</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Juniperus communis</li> <li>. Ophrys apifera</li> <li>. Himantoglossum hircinum</li> <li>. Aceras antropophora</li> <li>. Ophrys sphegodes</li> <li>. Salvia pratensis</li> </ul>	<i>Mesobromion</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Juniperus communis</li> <li>. Ophrys apifera</li> <li>. Himantoglossum hircinum</li> <li>. Aceras antropophora</li> <li>. Ophrys sphegodes</li> <li>. Salvia pratensis</li> <li>. Centaurea scabiosa</li> <li>. Lactuca perennis</li> <li>. Cirsium acaule</li> <li>. Trifolium ochroleucon</li> </ul>
<i>Acini-Arenarion serpyllifoliae</i>	. Thlaspi perfoliatum	<i>Acini-Arenarion serpyllifoliae</i>	. Thlaspi perfoliatum
<i>Nardetea strictae</i>	. Saxifraga granulata	<i>Nardetea strictae</i>	. Saxifraga granulata
		<i>Onopordion acanthii</i>	. Carthamus lanatus





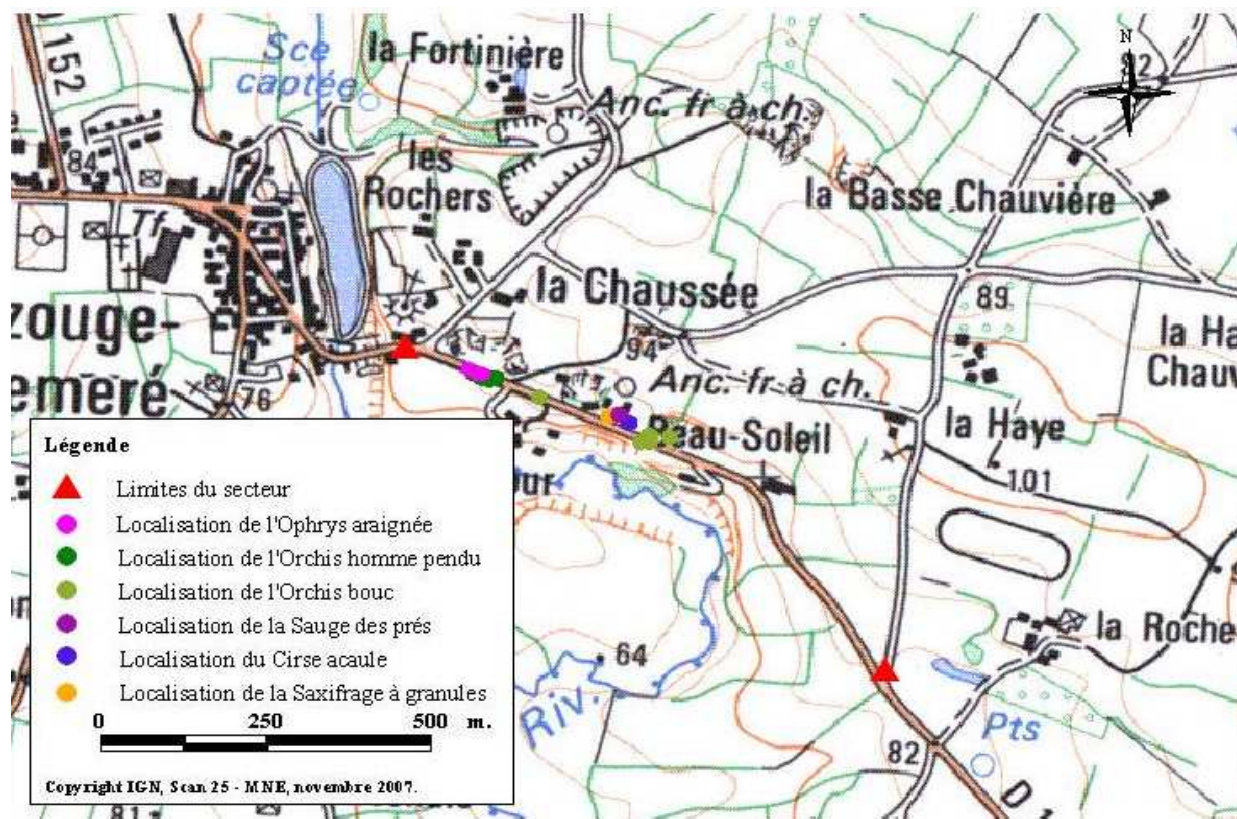
# Gestion différenciée

## Les missions de suivis écologiques



# Gestion différenciée

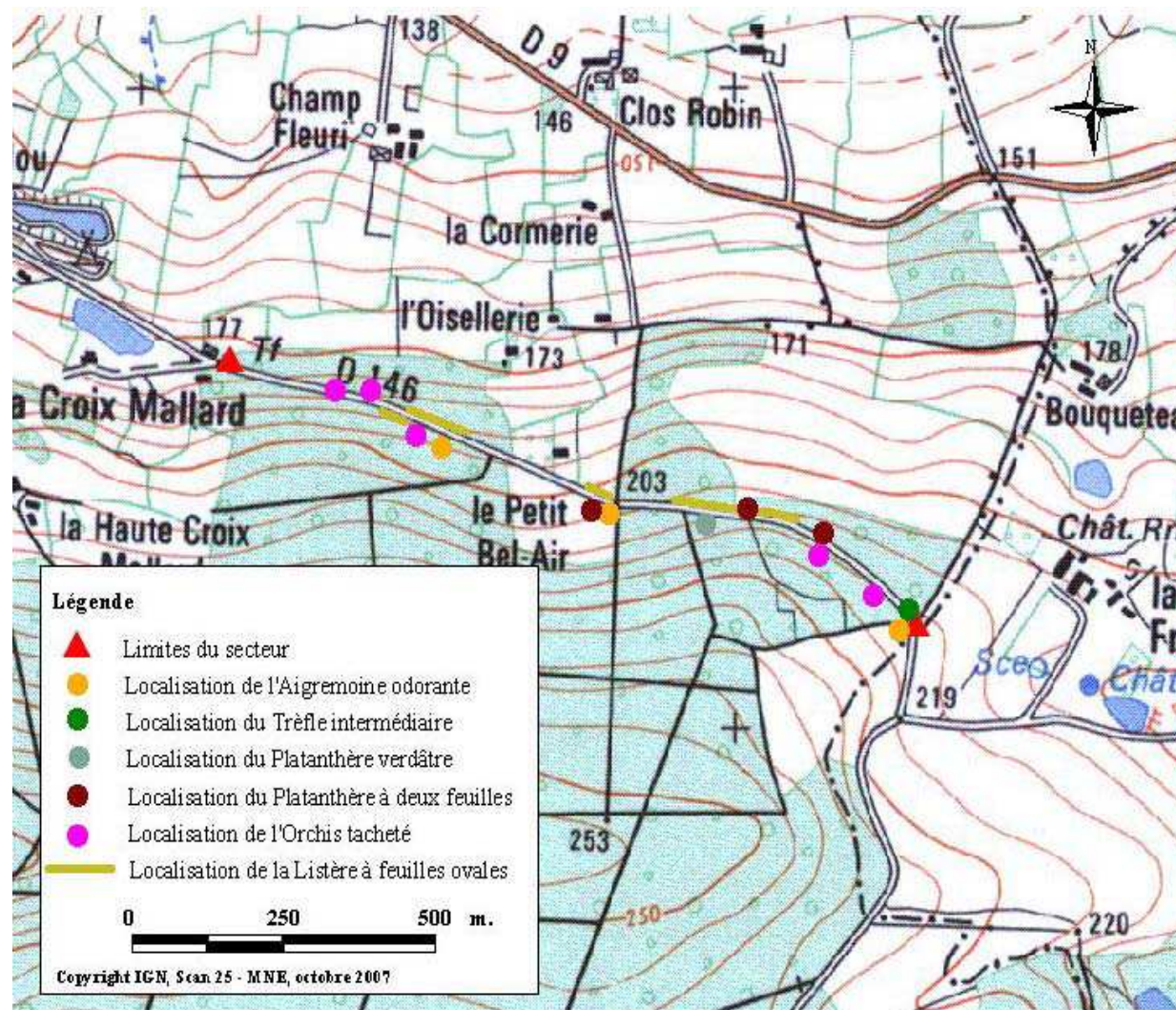
## La cartographie





# Gestion différenciée

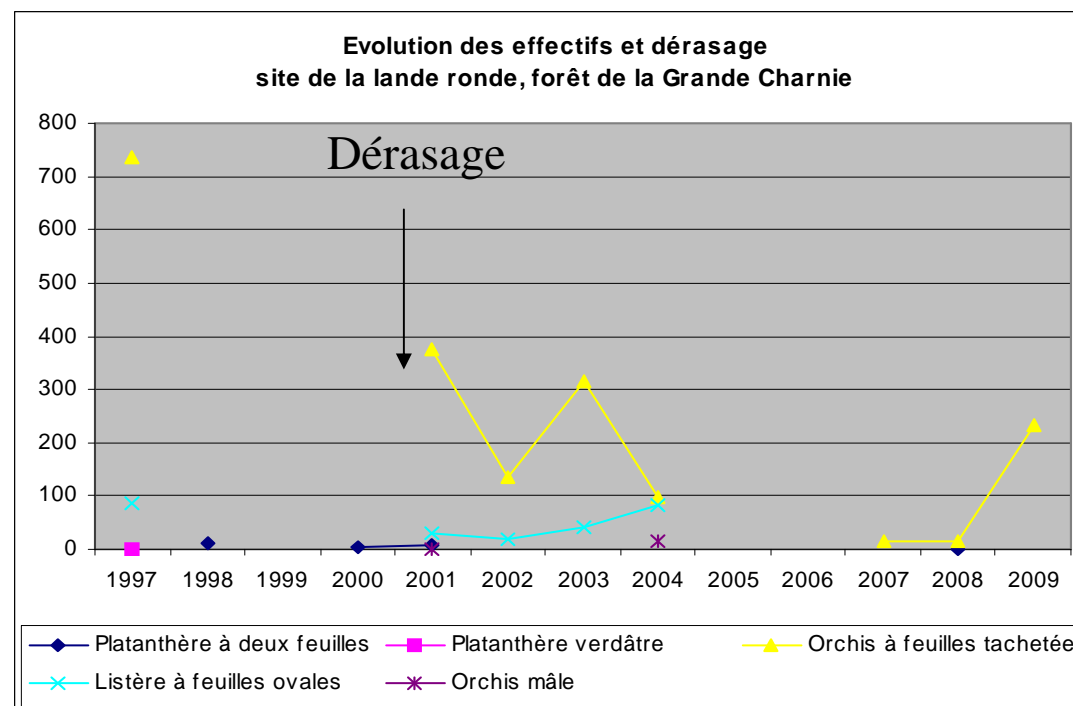
## La cartographie





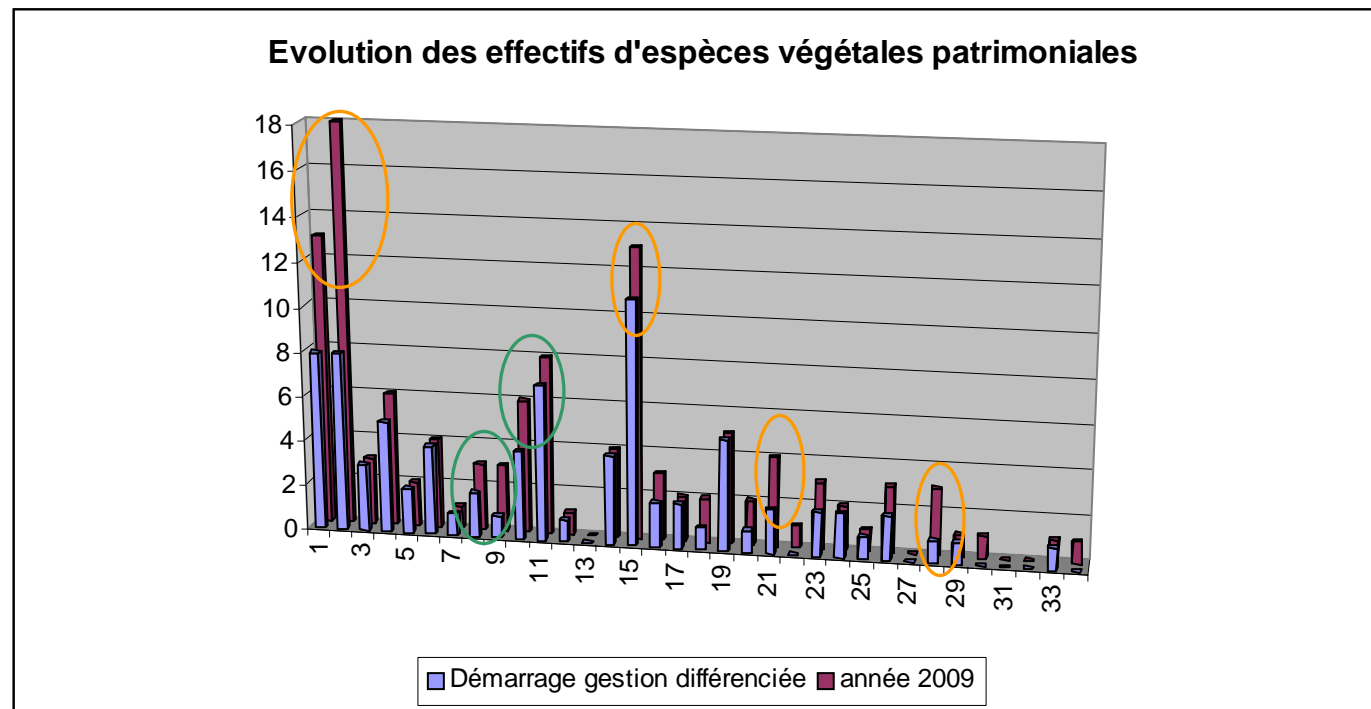
# Gestion différenciée

## Les missions de suivis écologiques



# Gestion différenciée

## Les missions de suivis écologiques



○ Talus secs sur sol neutre à calcaire

○ Massifs forestiers



# Gestion différenciée

## Les missions de suivis écologiques

➤ **60 espèces de papillons** recensées (48 rhopalocères ou papillons de jour ( 76%) et 12 hétérocères ou papillons de nuit) dont :

- 1 espèce inscrite à l'annexe II de la directive « Habitats »
- 5 espèces inscrites sur la liste déterminante de la faune pour l'inventaire ZNIEFF des Pays de la Loire.

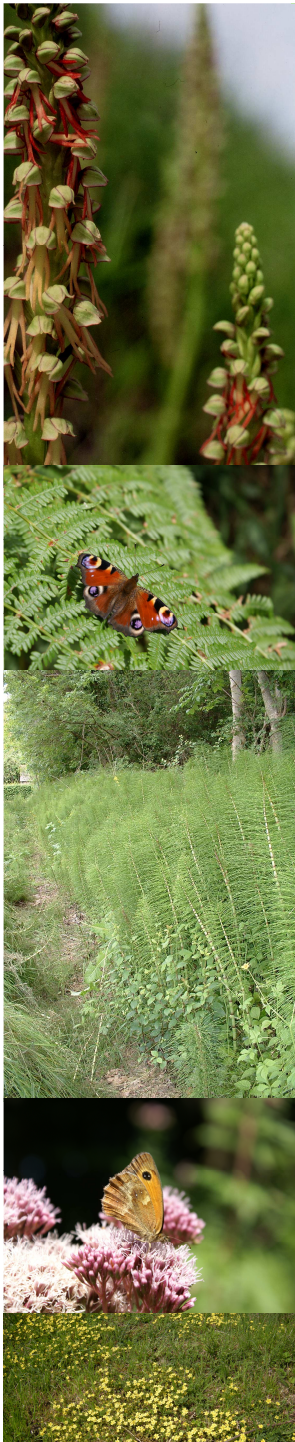
➤ **30 espèces de libellules** recensées (62%) : 4 espèces inscrites sur la liste déterminante de la faune des Pays de la Loire.



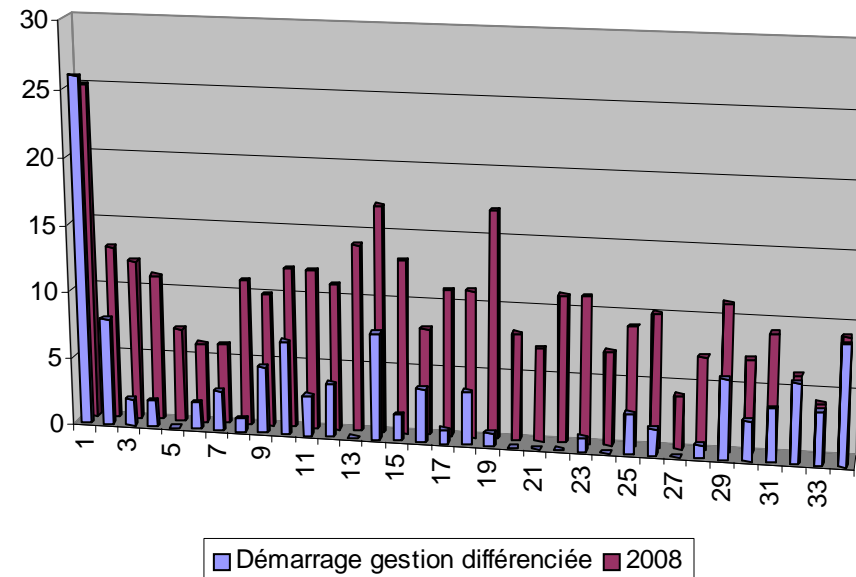


# Gestion différenciée

## Les missions de suivis écologiques



Evolution des effectifs de papillons



# Gestion différenciée

## Les missions de suivis écologiques

➤ **30 espèces de libellules** recensées (62%) : 4 espèces inscrites sur la liste déterminante de la faune des Pays de la Loire.

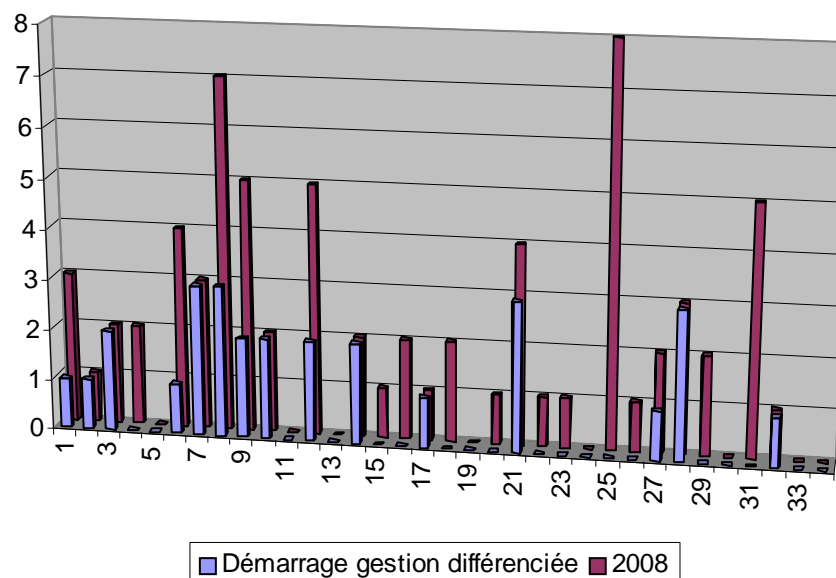


# Gestion différenciée

## Les missions de suivis écologiques



Evolution de effectifs de libellules





# Gestion différenciée

## Les missions de suivis écologiques

- **9 espèces de reptiles recensées**, 4 lézards et 5 serpents : 4 espèces inscrites sur la liste déterminante de la faune des Pays de la Loire.
- **3 espèces de batraciens recensées** : 3 grenouilles et un crapaud
- **18 espèces de mammifères recensées** : 6 espèces protégées au niveau national dont 4 inscrites sur la liste déterminante de la faune des Pays de la Loire.



# Gestion différenciée

## La communication interne

Mise en place de panneaux aux extrémités de chaque zone



Réunions sur le terrain pour les agents des unités territoriales

Information dans le bulletin interne du Conseil général

Articles dans la presse locale



# Gestion différenciée

## La communication externe

Réalisation d'une plaquette MNE & DIREN

Articles dans la presse locale

Article dans le bulletin de l'association des maires et adjoints

Mise en place de panneaux aux extrémités de la zone la zone





# Gestion différenciée

## La communication externe

Réalisation d'une fiche par site, diffusée par le Conseil général et MNE auprès des :

Mairies concernées,

Syndicats d'Initiatives, Office de Tourisme,

propriétaires et agriculteurs riverains

Site : [Mayennenatureenvironnement.fr](http://Mayennenatureenvironnement.fr)



# Gestion différenciée

## MODE DE GESTION

### Gestion

La convention de gestion entre le conseil général et Mayenne Nature Environnement prévoit :

- un fauchage possible en septembre et octobre,
- une absence d'utilisation d'herbicides,
- une hauteur de coupe de 10 cm,
- un curage limité au strict nécessaire.

Les espèces végétales printanières et estivales bénéficieront de la gestion écologique, ainsi que les espèces animales liées aux pelouses sèches et chaudes.



Credits photos : O. DUVAL, B. JARRI - Maquette : MNE  
Carte : B. BOUQUET - Mise en page & Photographie : Inprim Services

## VISITE DU SITE

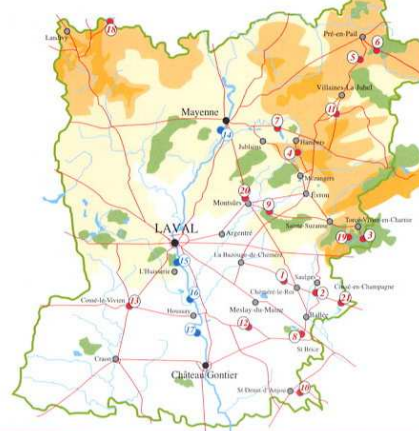
- La RD 130 relie Cossé-en-Champagne à Avesné (72).
- Cette RD franchit la rivière le Treulon. Ce sont les talus routiers de part et d'autre du cours d'eau qui sont concernés.
- Ils peuvent se visiter seul en progressant le long de la route, ou en accompagnement avec une personne de Mayenne Nature Environnement. Dans ce dernier cas il faut réserver à :

### Mayenne Nature Environnement

2, rue du 124<sup>ème</sup> RI  
BP1024 - 53010 LAVAL Cedex  
Tél. 02 43 02 97 56

E-mail: [mayenne.nature.environnement@wanadoo.fr](mailto:mayenne.nature.environnement@wanadoo.fr)  
Site : [mayennatureenvironnement.fr](http://mayennatureenvironnement.fr)

- |                                 |  |   |
|---------------------------------|--|---|
| 1 LA COUE                       | 8 LA FORÊT DE BELLEBRANCHE             | 15 COCHEAUX BOISSIS DU CROGAGE AU SEUL DE LAVAL |
| 2 LE CHÂTEAU DE THÉVALLES       | 9 LE BOIS DES VALLONS                  | 16 HALAGE À LA CONFÉRENCE MAYENNE YVON          |
| 3 LA LANDE RONDE                | 10 LE COCHEAUX DE BALSAR               | 17 HALAGE ENTRE OMBON ET SULLY-PEU              |
| 4 LES LANDES DE LA MAISON NEUVE | 11 ZONES HUMIDES DU RUISSEAU DE LAUNAY | 18 ÉTANG DE LA HAUTONNIÈRE                      |
| 5 LA CORNICHE DE PAUL           | 12 LE BOIS DU PUY                      | 19 LA FORÊT DE LA GRANDE-CHARNE                 |
| 6 LE MARAIS DU FOURNEAU         | 13 CARREFOUR DES PLATANES              | 20 LE BURON                                     |
| 7 L'ÉTANG DU BEAU COUDRAY       | 14 HALAGE ENTRE MAYENNE ET BRUAUFRÈME  | 21 LE PONT                                      |

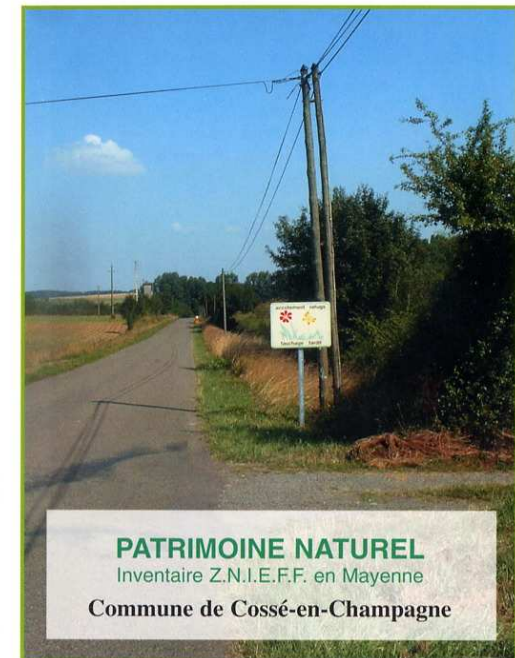


## DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

N°21

## TALUS ROUTIERS

### LE PONT



**PATRIMOINE NATUREL**  
Inventaire Z.N.I.E.F.F. en Mayenne  
Commune de Cossé-en-Champagne





# Gestion différenciée

## PRÉSENTATION

### Situation

Ce sont des sols de la série dite du "Calcaire de Sablé", constitués de grès calcaireux décalcifiés et de calcaires argileux. Ces sols secs sont peu épais.

La route est orientée est ouest. Une végétation adaptée aux sols carbonatés se développe sur les deux cotés de la route. Le talus exposé au sud est floristiquement riche, notamment au niveau d'un banquette herbeuse large.

### Description

La longueur des talus concernés est de 2 000 mètres, situés de part et d'autre de la route.

La végétation est caractérisée par de hautes herbes des séries des végétations de fauche sur terrains calcaires appartenant au mésobromion et au xérobromion, dans les secteurs les plus secs.

Des graminées dites "sociables" s'y développent comme par exemple les bromes et les brachypodes.

Sur la banquette herbeuse, la diversité floristique est très grande.

## ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

### La Germandrée petit-chêne

*Teucrium chamaedrys*



Plante pérenne de la famille des lamiacées, dont la forme de la feuille évoque celle du chêne. Elle est presque ligneuse à la base. Ses feuilles sont opposées et persistantes. C'est une espèce de terrains secs à très secs, de préférence calcaires, dans les pelouses écorchées ou caillouteuses. Elle fleurit de juillet à septembre en petites grappes pourpres.

### Le Gazé

*Aporia crataegi*



Papillon diurne de la famille des Piérides. Espèce autrefois très répandue, qui a subi de fortes régressions et qui ne se rencontre plus que dans les régions les plus chaudes de son ancienne aire. La chenille se nourrit sur les prunelliers, aubépines et autres arbres fruitiers. Espèce ne donnant qu'une seule génération, observable de mai à juillet.

### Le Trèfle jaunâtre

*Trifolium ochroleucon*



Cette plante appartient à la famille des fabacées. Comme toutes les plantes de cette famille, elle possède la faculté de fixer l'azote atmosphérique, grâce à des bactéries, contenues dans des nodosités. C'est une plante des terrains secs et calcaires, où elle peut former de belles touffes au milieu des pelouses. Elle fleurit en juin et juillet.

## ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES

### La Laitue vivace

*Lactuca perennis*



Plante de la famille des astéracées. Ses fleurs sont des languettes bleutées à violacées. Ses feuilles sont très découpées et molles, le long d'une tige robuste. À la cassure elle produit un latex blanc. C'est une espèce des terrains secs exclusivement calcaires. Elle fleurit en mai et juin.

### La Sauge des prés

*Salvia pratensis*



Plante de la famille des labiées, possédant une tige carrée. C'est une espèce typique des pelouses sèches sur calcaire. Les feuilles inférieures sont disposées en rosettes basales, plus une à trois paires insérées sur la tige. Fleurs d'un bleu intense. Inflorescence en épi lâche et allongé. Fleurit de mai à août.

### Le Grand damier

*Cinclidia phoebe*



Papillon diurne, de la famille des méliittées préférant les endroits chauds. Elle est ici, proche de sa limite nord de répartition. Espèce affectionnant les prairies fleuries. Les individus adultes volent d'avril à septembre, en une ou deux générations. La chenille se développe sur les centaurees et les plantains.



# Gestion différenciée

## Accueil du public

Agents des unités territoriales, maires,  
riverains

Réseau de conservateurs de talus



# Gestion différenciée

## Perspectives

Étendre la gestion différenciée à toutes les ZNIEFF en bordure de RD ?

Étendre la gestion différenciée à toutes les RD ?

Mettre en place la gestion différenciée avec d'autres partenaires : Etat pour les RN

Communes pour voies communales

15 communes s'engagent dans la démarche et témoignent dans la presse





# Gestion différenciée

Merci de votre attention

